



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Pyrénées Orientales
COMMUNAUTE DE COMMUNES
ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS

N° DC2023-0167

D É C I S I O N

**Portant acte modificatif N°1 du marché N°2022T31CPA07 relatif la création d'un pavillon
d'accueil au Centre Régional de la sommellerie de BANYULS SUR MER
LOT 7: MENUISERIES ALUMINIUM**

CC ACVI / SAS RENON MENUISERIES

Le Président de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérus,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211.10 du CGCT,

Vu la délibération n°DL2020-0202 du Conseil Communautaire en date du 31/07/2020 portant délégation d'attributions de l'organe délibérant au Président pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés à procédure adaptée (MAPA) et accords cadre ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu le Code de la Commande Publique entré en vigueur au 01^{er} avril 2019,

Vu le dossier de consultation des entreprises portant sur le marché de création d'un pavillon d'accueil au Centre Régional de la sommellerie de BANYULS SUR MER et notamment son lot 07 Menuiseries aluminium,

Vu la décision du Président en date du 10 janvier 2023 autorisant l'attribution du présent contrat à la société SAS RENON MENUISERIE sise 13 rue Louis Piquemal – 66240 SAINT ESTEVE (SIRET N° 829 033 307 00010),

Vu le projet de l'acte modificatif N° 1,

Considérant la nécessité d'adapter le projet en liaison avec le projet scénographique global,

Considérant que cet acte modificatif N° 1 a une incidence financière sur le montant notifié du marché,

Considérant que cet acte modificatif N° 1 ne modifie en rien les éléments essentiels du contrat tel que définis dans les pièces contractuelles,

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20231123-DC2023-0167-AR
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

DECIDE

ARTICLE 1 : D'APPROUVER le projet d'acte modificatif N° 1 de réalisation de travaux supplémentaires sur le lot 07 Menuiseries aluminium, N° 2022T31CPA07 par la société SAS RENON MENUISERIE sise 13 rue Louis Piquemal – 66240 SAINT ESTEVE (SIRET N° 829 033 307 00010), et ce pour un montant de l'ordre de 3 396.00-HT (trois mille trois cent quatre-vingt-seize euros- TVA en vigueur en sus), soit un écart global de +6.53 % introduit par cet acte modificatif N° 1,

ARTICLE 2 : D'AUTORISER la signature du projet d'acte modificatif N° 1,

ARTICLE 3 : DIT que la dépense résultant de cette opération sera imputée sur les crédits inscrits à cet effet de l'exercice en cours,

ARTICLE 4 : DE PRECISER qu'il sera rendu compte lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire de la présente décision.

Fait à Argelès-sur-Mer, le 23/11/2023

**Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du
fait de sa publication et sa transmission en
Préfecture
Le président**

Antoine PARRA

Pour le Président par délégation
Le Directeur Général des Services
Henri ESTEVE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle il est devenu exécutoire.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1¹

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

COMMUNAUTE DE COMMUNES ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS
3 impasse Charlemagne
BP 90103
66700 ARGELES SUR MER
Tél : 04 68 81 63 77

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Entreprise RENON Menuiserie
13 rue Louis Piquemal
66240 SAINT ESTEVE
Tél : 04 68 53 60 61 - @ : contact@renonmenuiserie.com
SIRET : 829 033 307 00010

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

CREATION D'UN PAVILLON D'ACCUEIL AU CENTRE REGIONAL DE LA SOMMELLERIE
à BANYULS SUR MER

Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 20 janvier 2023

Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : .8 mois.

Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 51 996,53
- Montant TTC : 62 395,84

D - Objet de l'avenant.

Modifications introduites par le présent avenant :

- Devis n°DE-2301376 d'un montant de 3 396,00 € HT

Demande du maître d'ouvrage

En cas d'événements au sein du Pavillon, la maîtrise d'ouvrage souhaite avoir la possibilité d'utiliser les sanitaires jouxtant la salle d'immersion 1 tout en fermant l'accès à celle-ci.

Fermeture de l'accès à cet espace par un rideau roulant qualitatif pouvant être commandé électriquement et en fonction du souhait du futur utilisateur.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de

☒ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

☐ NON

☒ OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 3 396,00
- Montant TTC : 4 075,20
- % d'écart introduit par l'avenant : 6,53 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 55 392,53
- Montant TTC : 66 471,04

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Vincent RENON, gérant	Saint Estève, le 21/11/23	

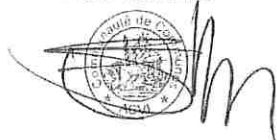
(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

27/11/2023
Pour le Président par délégation
Le Directeur Général des Services
Henri ESTEVE



A Perpignan, le 22/11/2023

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

SAS RENON MENUISERIE
5, Avenue de l'aérodrome
66240 SAINT-ESTEVE
829 033 307 RCS Perpignan

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

I En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A Perpignan, le 26/1/13

Signature du titulaire,


SAS RENON MENUISERIE
5, Avenue de l'aérodrome
66240 SAINT-ESTEVE
829 033 307 RCS Perpignan

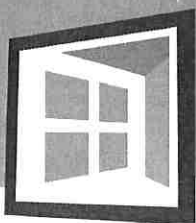
II En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

III En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.



RENON
MENUISERIE



DEVIS

Numéro : DE-2301376

Expéditeur :

Société Renon Menuiserie

5 avenue de l'aérodrome

66240 Saint-Estève

☎ 04.68.53.60.61

@ contact@renonmenuiserie.com

🌐 http://www.renonmenuiserie.com

Destinataire :

CENTRE REGIONAL DE LA SOMMELLERIE

66650, BANYULS SUR MER

Saint-Estève, le 02/10/2023

Ce devis est valable jusqu'au 01/11/2023

Description	Quantité	P.U. HT	Montant HT	TVA
Fourniture et pose d'un rideau métallique de marque LA TOULOUSAINNE modèle "MURAX VISION " à lames maillons transparents rectangulaires en PCP anti UV. Maillots classés M2. Pas de 85mm. Lame finale prélaqué noir avec serrure à canon européen au centre. 3 lames d'enroulement acier prélaqué noir 9005. Coulisses de 60 x 30 x 60 et plaques galvanisées à souder. Manœuvre par moteur AXIAL II ROUGE avec frein (230 V, 1.3A, 300W, 50Hz, IPX4, 15 cycles/ jours non continus, manœuvre de dépannage par câble de débrayage toujours à droite vue coté enroulement et tirage direct). 1 boîte à clés en applique BCA. Dimensions 1220mm + coulisses x 2700mm enroulement compris	1,00	3 396,00	3 396,00	20,00 %

Devis à nous retourner signé avec la mention "bon pour accord" ainsi qu'un chèque d'acompte de 30% de la somme TTC.
Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.
Assurance décennale obligatoire souscrite auprès de la compagnie d'assurance AXA, située 3 rue Yves du manoir 66000 Perpignan, contrat n° 000000761996904 valable en France métropolitaine.
Certification Qualibat RGE n°E-E 171190

% TVA	Base	Montant TVA
20,00 %	3 396,00	679,20

Montant HT	3 396,00
Montant TVA	679,20
Montant TTC	4 075,20
Net à payer	4 075,20

Cachet et signature
précédés de "BON POUR ACCORD"

Coordonnées bancaires :

IBAN	FR76 1005 7194 0700 0202 8170 125
BIC	CMCIFRPP

Clause de réserve de propriété :

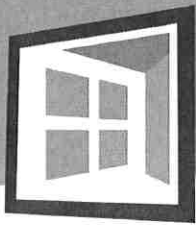
Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et en accessoires.
Le défaut de paiement de l'une ou quelconque des échéances pourra

SAS Renon Menuiserie au capital social de 5000€
N° R.C.S.829 033 307 00010 • N° T.V.A. : FR 48 829033307

5 avenue de l'aérodrome 66240 Saint-Estève • http://www.renonmenuiserie.com

04.68.53.60.61 • contact@renonmenuiserie.com

Menuiserie Alu • Bois • PVC • Volets Roulants • Portails • Portes de Garage • Clotures • Automatismes • Stores • Protections Solaires



RENON
MENUISERIE



DEVIS

Numéro : DE-2301376

entraîner la revendication des biens.

SAS Renon Menuiserie au capital social de 5000€

N° R.C.S.829 033 307 00010 • N° T.V.A. : FR 48 829033307

5 avenue de l'aérodrome 66240 Saint-Estève • <http://www.renonmenuiserie.com>

04.68.53.60.61 • contact@renonmenuiserie.com

Menuiserie Alu • Bois • PVC • Volets Roulants • Portails • Portes de Garage • Clotures • Automatismes • Stores • Protections Solaires